

# Amicale du Corps des Mines – Groupe de réflexion sur le climat

## Intervention d'Allain BOUGRAIN-DUBOURG

dans le cadre de la réunion du 4 février 2020  
Président de la Ligue pour la protection des oiseaux

Il est difficile d'évoquer le climat sans se poser la question de la crise de la biodiversité. En effet, le changement climatique est considéré comme la troisième source d'extinction des espèces vivantes et, à l'inverse, les solutions pour lutter contre celui-ci (barrages, la biomasse ou les énergies renouvelables) peuvent avoir de forts impacts sur la biodiversité.

*La métaphore de la tour Eiffel proposée par Bruno David permet d'opérer un rapprochement entre ingénieurs et protecteurs de la biodiversité : « Enlevez une poutrelle, rien ne se passe ; enlevez une deuxième, rien ne passe..., mais continuez d'en enlever, et au bout d'un certain nombre, la tour s'écroulera, d'un coup, sans que l'on puisse prévoir exactement à quel nombre de poutrelles retirées sera atteint le seuil de rupture. »*

## Exposé d'Allain Bougrain-Dubourg

Allain Bougrain-Dubourg, qui a collaboré avec de nombreuses associations de protection de la nature, assure depuis trente ans la présidence de la LPO.

Il salue la présence de nombreuses femmes à cette réunion, indiquant que celles-ci sont souvent plus impliquées que les hommes dans les questions de préservation de la vie, et qu'elles ont de fortes capacités à mobiliser les consciences, comme il a pu le constater lors de sommets internationaux.

Depuis le Sommet de Rio, il a eu l'occasion en tant que membre de la délégation française de participer à de nombreuses COP. Bien qu'elles aient suscité à chaque fois un réel élan d'enthousiasme et d'espoir, elles ont souvent été suivies par beaucoup de déception.

Lors de la Conférence mondiale sur la biodiversité, qui s'est tenue à Nagoya en 2010, ont été annoncés des objectifs importants de limitation de perte de la biodiversité. Néanmoins, dix ans plus tard, les résultats obtenus sont médiocres. La biodiversité – comme l'amour – ne peut pas se contenter de déclarations, elle a besoin de preuves. Ce sont ces preuves qui manquent encore trop aujourd'hui.

On peut d'ailleurs noter que l'utilisation du terme « biodiversité » date des années 1980, venant en substitution à la notion de « protection de la nature ». Même s'il a donné du poids à ce combat, ce nouveau terme est aussi plus froid, en n'évoquant pas explicitement la nature et le vivant.

L'IPBES, fondé en 2012 et regroupant des experts internationaux, est le pendant du GIEC sur les questions de bio-

diversité. En dépit des nombreux progrès technologiques des dernières décennies, on ignore encore aujourd'hui le nombre d'espèces présentes sur Terre. Parmi les 8 millions d'espèces recensées à ce jour, un million d'entre elles sont menacées ou à l'agonie.

## Histoire de la vie sur la planète

Pour fixer les idées et les ordres de grandeur, on comparera l'histoire de la Terre au déroulement d'une semaine.

- L'histoire de la Terre commence il y a 4,5 milliards d'années – L'équivalent du lundi dans notre analogie.
- La vie apparaît le mercredi à midi (soit après environ 1 milliard d'années).
- Les dinosaures apparaissent sur Terre le dimanche à 16h00, puis disparaissent vers 19h00.
- Les premiers australopithèques (par exemple, Lucy), le dimanche soir à minuit moins 3 minutes.
- Le Christ à minuit moins un quart de secondes.

Enfin, dans le dernier quarantième de seconde (toujours à l'échelle de la semaine), les humains ont entièrement transformé la planète.

Les quelques chiffres suivants permettent de réaliser cette influence de l'espèce humaine sur la biosphère :

- Décomposition de la masse des mammifères vivant aujourd'hui sur Terre (1 262 millions de tonnes au total) :
  - 62 % pour le bétail destiné à la consommation humaine ;
  - 37 % pour les humains ;
  - 1 % pour les mammifères sauvages (éléphants, musaraignes, mammifères marins, etc.).

- Les poulets constituent 71 % de la masse des oiseaux de la planète.
- Actuellement, une espèce de batracien sur trois et une espèce de mammifère sur quatre sont en voie de disparition.

## Protection de la biodiversité en France

Le CESE (Conseil économique, social et environnemental), dont Alain Bougrain-Dubourg est membre, réalise chaque année un état des lieux de la France.

L'indicateur retenu par France Stratégie pour la biodiversité est le taux d'artificialisation des sols (principalement, le béton ou l'asphalte). Mais ce choix est discutable, car il est fortement favorable à l'agriculture intensive. En effet, l'assèchement des zones humides, l'utilisation de produits chimiques et le risque d'expansion d'espèces invasives ne sont pas comptabilisés, alors qu'ils contribuent grandement à la baisse de la biodiversité.

Sur l'artificialisation à proprement parler, la France n'est pas exempte de critiques, comme en témoigne le nombre de ronds-points qui est bien plus élevé que dans les autres pays européens.

Dans les années 1970, on a assisté à un déclin impressionnant des « espèces emblématiques ». L'État et les associations se sont alors battus pour l'enrayer. La loi a protégé beaucoup d'espèces menacées (notamment les rapaces), et cela a été un succès, comme le montre l'exemple des faucons pèlerins qui nichent désormais au cœur même de Paris.

Pourtant, ces mesures ont laissé de côté les « espèces ordinaires » qui souffrent le plus aujourd'hui :

- De nombreux oiseaux ont disparu faute de pouvoir se nourrir, à cause des insecticides.
- Dans les espaces protégés, 75 % des insectes volants ont déjà disparu en Allemagne.

Enfin, il est dommage de parler systématiquement des espèces sauvages en termes de « stock » et de « quota », en oubliant qu'il s'agit avant tout d'un ensemble d'individus.

## Réchauffement climatique et biodiversité

Si le réchauffement climatique est une chance pour certaines espèces (par exemple, pour certaines cigognes blanches qui n'éprouvent plus le besoin de migrer aussi loin qu'avant), il est également une sévère menace pour la biodiversité.

Il cause notamment des mouvements inquiétants de différentes espèces :

- La chenille processionnaire, très invasive, qui, après être venue d'Espagne, arrive aujourd'hui en Belgique.
- Le renard roux remonte aussi plus au Nord, entrant en compétition territoriale avec le renard polaire.

Le réchauffement climatique menace également les tortues, dont le sexe de leur progéniture est déterminé par la température des œufs pendant l'incubation. Si l'alternance

des saisons permet pour le moment d'assurer un équilibre des naissances entre mâles et femelles, 2 degrés de plus conduiront sûrement à la naissance de femelles uniquement et donc à l'extinction de l'espèce.

Par ailleurs, si l'on compare préservation du climat et celle de la biodiversité, celle du climat mobilise davantage les citoyens :

- Pour le climat, on voit une intensification et une accélération de sa dégradation au travers de phénomènes physiques observables, mais il est possible de proposer des réponses au niveau individuel ou collectif (économies d'énergie, covoiturage, isolation...).
- Pour ce qui concerne la biodiversité, il est en revanche plus difficile de susciter une prise de conscience et des actions : on ne connaît même pas le nom de toutes les espèces qui disparaissent, et les solutions à mettre en œuvre le sont beaucoup moins à l'échelle du simple citoyen.

## La question de la chasse

On compte 64 espèces d'oiseaux qui peuvent être chassées en France, alors que la moyenne dans les autres pays européens se situe généralement entre 20 et 30. En outre, 20 de ces 64 espèces sont sur la liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), comme le courlis cendré, une espèce protégée partout ailleurs en Europe et pour laquelle l'UE a même financé un programme Life de sauvetage en Pologne.

Le gouvernement tente régulièrement d'étendre la période de chasse, en dépit des réglementations européennes sur le sujet, ce qui conduit le Conseil d'État à annuler régulièrement les décisions des ministres prises en ce sens.

La tourterelle des bois est un bon exemple d'espèce menacée. Durant les années 1980, les comptages réalisés sur leur chemin de retour de migration indiquent que, sur les 70 000 tourterelles comptées en Gironde, 30 000 étaient braconnées par des chasseurs. Comme 80 % de la population de cette espèce a déjà été éradiquée, la Commission européenne a demandé aux pays au-dessus desquels passent ces tourterelles de « cesser le feu », mais la France a refusé d'appliquer cette mesure.

Même pour des espèces qui affichent encore un nombre significatif d'individus, l'extinction peut arriver très rapidement. On peut donner l'exemple du pigeon migrateur américain, dont l'espèce s'est éteinte en 1914, alors que l'on recensait encore des dizaines de milliers d'oiseaux cinq ans auparavant. Cette disparition a été accélérée par le fait que, chez cette espèce très grégaire, les oiseaux refusent de se reproduire s'ils ne sont pas en nombre suffisant.

## Le bien-être animal

La loi d'octobre 2018 sur l'agriculture et l'alimentation (initiée par Nicolas Hulot) devait notamment s'attarder sur la question du bien-être animal.

En effet, il existe encore aujourd'hui des pratiques intolérables sur les animaux d'élevage :

- Les truies ont 16 mamelles, mais donnent aujourd'hui

naissance à environ 20 petits. Quatre d'entre eux sont donc tués, généralement par « *cloison therapy* » (en les jetant contre un mur).

- Castration sans anesthésie des porcelets, pour permettre d'améliorer l'odeur et le goût de leur viande.
- Ces mêmes porcelets voient leurs dents meulées et leurs queues coupées sans anesthésie, afin d'éviter le cannibalisme.
- Lapins élevés à 20 sur 1 m<sup>2</sup> : un quart des lapins mourant avant même l'abattage qui intervient au bout de 2 mois.
- 50 millions de poussins tués chaque année dans des broyeurs.
- De jeunes femelles parmi les oies gavées tuées, parfois par asphyxie en utilisant des sacs plastiques.

## Que peut-on faire ?

Quelques suggestions d'actions à mener par des citoyens soucieux d'être actifs dans la lutte pour la protection de la biodiversité et du bien-être animal :

- adhérer à une association de protection de la nature : plus il y a de membres, et plus ces associations sont écoutées des politiques, et autres acteurs de la société,
- utiliser son bulletin de vote pour élire des représentants qui portent un projet de préservation de la nature,
- être vigilant dans ses choix de consommation : par exemple, faire attention aux catégories des œufs que l'on achète (bannir les œufs de catégorie 3), ou manger moins de viande en favorisant l'élevage des animaux réalisé dans des conditions raisonnables.

Des actions de ce type peuvent véritablement avoir un impact, si elles sont massivement adoptées. Quand un mouvement est massif, les mauvaises habitudes peuvent s'effacer et influencer les politiques.

*Einstein* : « *Le monde est dangereux à vivre, non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.* »

## Échanges avec le public

**Le mot « biodiversité » peut appeler à des solutions technicistes qui tendent à nous écarter de l'environnement. Qu'en pensez-vous ?**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous avons abandonné progressivement la ruralité. Cela a conduit à une perte de l'usage de nos sens et de l'observation de l'environnement naturel. Les anglo-saxons, par exemple, ont moins perdu leur rapport à la nature : ils sont nombreux à pratiquer le « *bird-watching* » ou les sorties nature, et si la LPO a aujourd'hui 60 000 adhérents, son analogue anglais en compte près d'un million.

Pour nuancer ce propos, je fais observer que la saturation des villes conduit parfois à l'apparition de comportements néo-ruraux, visant à vivre mieux avec moins.

**Que pensez-vous des mouvements militants de protection des animaux, qui tentent des actions plus fortes ?**

Ces actions vigoureuses, voire violentes sont le résultat

du mépris que l'on affiche à l'égard des animaux, il ne faut donc pas s'en étonner. Le crime contre la biodiversité est un crime contre l'humanité, tant la biodiversité est cruciale pour notre futur.

Historiquement, Greenpeace a fait le choix de s'engager de préférence sur les sujets médiatiques, car l'association pense que c'est ainsi qu'elle peut avoir le plus d'impact. Sur certains sujets, les associations ne peuvent pas agir seules, elles doivent se soutenir mutuellement et mener un combat solidaire.

**Que pensez-vous de la fusion entre l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et l'AFB (Agence française de la biodiversité) ?**

Je souhaite que cette nouvelle agence permette d'aboutir à une meilleure coordination.

**Quel est l'impact de la lutte contre le changement climatique sur la biodiversité ?**

Le développement des énergies renouvelables est nécessaire, mais ne peut pas être fait n'importe comment et n'importe où. On doit notamment éviter les ZPS (zones de protection spéciales) et les zones Natura 2000.

On peut, à cet égard, déplorer le projet d'éolien en mer prévu au large de l'île d'Oléron, au cœur d'un parc naturel marin récemment créé. Quant au photovoltaïque, il peut également gravement menacer la biodiversité en accélérant l'artificialisation des sols, notamment lorsqu'il est implanté dans la garrigue ou dans des champs non cultivés. Les panneaux devraient, au contraire, être installés en priorité sur les toits des grandes surfaces ou dans les friches industrielles.

La perception que l'on a du patrimoine en France – notamment avec les Journées du patrimoine – est concentrée très majoritairement sur le bâti culturel. Or, nous avons un patrimoine naturel au moins tout aussi riche, qui devrait être davantage connu et mis en valeur.

**Quel est le rôle des entreprises dans la protection de la biodiversité ?**

Les entreprises ont déjà fait un travail admirable. Elles constituaient l'un des collèges du Grenelle de l'Environnement : elles sont venues avec de réelles propositions qui ne relevaient pas du *greenwashing*.

De nombreuses entreprises se posent les bonnes questions et beaucoup se fixent des objectifs. Dans l'élaboration de solutions, elles se tournent vers les associations, qui sont là pour les aider et les conseiller. Lors du Grenelle, les entreprises ont été étonnées du niveau de maturité des associations, lesquelles sont capables de leur proposer des solutions sur mesure, par exemple pour la réhabilitation de sites industriels.

Quelques exemples peuvent être donnés de l'apport de la LPO en la matière :

- La LPO travaille avec Cemex (ciment) pour améliorer les méthodes d'extraction et favoriser le réaménagement des sites de celle-ci. Cette collaboration a permis d'obtenir de réels progrès.

- McDonalds a aussi fait d'importants efforts : tous ses laitages sont issus de l'agriculture biologique et les œufs de catégorie 3 ne sont plus utilisés. Une entreprise de cette taille a plus de pouvoir que le ministre de l'Agriculture, quand, par exemple, elle commande du bio à des centaines d'éleveurs. Un McDonalds « biodiversité » a même été installé à Toulouse avec l'aide de la LPO.

Le Grenelle de l'Environnement a également permis de faire évoluer les mentalités. Auparavant, les syndicats avaient pour principale préoccupation la sauvegarde de l'emploi ; et, par conséquent, les revendications écologistes étaient souvent perçues comme une menace pour l'emploi. Aujourd'hui, les syndicats s'intéressent eux aussi aux questions environnementales, notamment sous le prisme de la santé.